

WEBINAIRE

DECRYPTAGE GENERAL DES
ORDONNANCES N°2020-744
RELATIVE A LA MODERNISATION
DES SCHEMAS DE COHERENCE
TERRITORIALE ET N°2020-745
RELATIVE A LA
RATIONALISATION DE LA
HIERARCHIE DES NORMES
APPLICABLES AUX DOCUMENTS
D'URBANISME

LE 09 JUILLET 2020
DE 13H30 A 15H30
DUREE : 2 HEURES

PROGRAMME



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITES
PROGRESSENT

Retrouvez toutes les manifestations
sur www.cnfpf.fr, rubrique
PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Les ordonnances n° 2020-744 relative à la modernisation des Schémas de Cohérence Territoriale et n° 2020-745 relative à la rationalisation de la hiérarchie des normes applicable aux documents d'urbanisme du 17 juin 2020 sont la traduction juridique de l'habilitation à légiférer par ordonnance sur lesdits sujets prévue par la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN).

Un premier webinaire de décryptage général des ordonnances vous est proposé.

Les objectifs sont les suivants :

- Identifier les principales évolutions apportées par les ordonnances en matière de documents d'urbanisme
- Connaître la nouvelle hiérarchie des normes applicable aux documents d'urbanisme

DATE : JEUDI 09 juillet 2020

HORAIRE DE CONNEXION : A partir de 13H15

HORAIRE DU WEBINAIRE : 13H30 – 15H30

INTERVENANTS :

- **Yves JONCHERAY**

Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales
Adjoint à la cheffe de bureau de la législation de l'urbanisme

- **Pierre MIQUEL**

Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales
Chef de projet SCoT

- **Stella GASS**

Directrice de la Fédération des SCoT

- **Jean-Philippe STREBLER,**

Directeur PETR Sélestat - Alsace centrale.
Maître de conférences associé Université Strasbourg.
Urbaniste qualifié OPQU

MODALITES D'INSCRIPTION AU WEBINAIRE :

Le suivi du webinaire nécessite une inscription préalable qui vous permettra de récupérer l'adresse de connexion.

- **Pour les agents territoriaux :** dirigez-vous à présent sur la plateforme d'inscription en ligne du CNFPT à laquelle votre collectivité est enregistrée : <https://inscription.cnfpt.fr/>. Saisissez le code d'inscription suivant : **SXWE1006**.

En cas de difficulté, demandez de suite à votre référent formation en collectivité de vous y inscrire.

Vous recevrez alors automatiquement les instructions de connexion de notre part.

ATTENTION : Pour des raisons techniques, les inscriptions sont clôturées 48 heures avant le début du webinaire.

- **Pour les agents territoriaux dans l'incapacité de s'inscrire depuis la plateforme d'inscription en ligne du CNFPT (indisponibilité des services RH) et pour les non territoriaux :** dirigez-vous sur notre plateforme de prise en compte de votre participation en cliquant [ici](#)

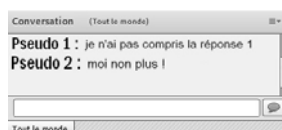
ATTENTION : aucune attestation de présence ne sera délivrée !

Le webinaire sera enregistré et vous aurez la possibilité de le visionner de manière asynchrone sur la e-communauté urbanisme et aménagement du CNFPT : <https://e-communaut.es.cnfpt.fr/home>. L'inscription y est rapide et gratuite !

MODALITES DE CONNEXION AU WEBINAIRE :

Un webinaire est une conférence en ligne 'adobe connect ' accessible à partir d'un simple navigateur internet. Vous y êtes identifiés en saisissant un pseudo. Pour de meilleures conditions d'écoute, il est conseillé d'avoir un casque audio. Un tutoriel en ligne est à votre disposition : cliquez [ici](#)

Sinon, vous disposez également d'une zone de saisie afin de poser vos questions ou de faire vos remarques.



Le webinaire est enregistré afin d'être mis à disposition d'autres stagiaires.

Pour y accéder :

- **Pour les agents territoriaux** : vous serez connectés au webinaire via la plateforme de formation à distance du CNFPT. Vous allez donc recevoir des codes, consignes et liens de connexion à cette plateforme, avec votre convocation.
- **Pour les autres, non-territoriaux** : vous saisirez le lien reçu dans votre navigateur internet ou dans l'application adobe connect installée sur votre smartphone.

CONTACT :

Christine COUTURE
Urbanisme.InsetDK@cnfpt.fr